

## SECTION SYNDICALE SGLCE CGT PRESSE INFORMATIQUE

# TPG PREND LA SANTE DES SALARIES EN OTAGE

Après le succès de la pétition contre la dénonciation unilatérale du contrat de complémentaire santé (mutuelle) et de prévoyance par la direction du groupe Team Partners Group qui a recueilli près de 300 signatures à Presse Informatique, nous gardons les yeux grands ouverts sur nos garanties complémentaire-santé et prévoyance.

De fait, aujourd'hui, une nouvelle fois, Team Partners Group prend les salariés de PI en otages. Après le chantage à l'emploi de la restructuration, c'est maintenant la mutuelle et le contrat de prévoyance couvrant les salariés de l'ex groupe Datem qui sont les cibles de la stratégie financière du groupe Team Partners Group et de son actionnaire, le Fonds d'investissement Weinberg Capital Partners (WCP).

### **À qui profite le dumping en matière de prévoyance et de complémentarité santé ?**

A propos des objectifs et de l'agressivité dont fait preuve la direction, pour se faire une opinion fondée sur des faits avérés et non des déclarations d'intention fallacieuses, c'est bien sous cet angle qu'il convient d'aborder la dénonciation par Team Partners Group de l'accord de mutuelle couvrant les salariés de PI, Datem Solutions, DIP et PMC.

En effet, les conséquences de cette logique du moins disant social ne sont pas neutres !

Les effets des choix de la direction conduisent une révision systématique à la baisse des coûts de la prévoyance et de la mutuelle. Pour cela, elle exploite et met en concurrence différents prestataires. À ce stade, il est évident que ceux qui font jouer le dumping économique en matière de protection sociale ne veulent pas de bien à notre santé. Ce qu'ils en attendent, c'est **une baisse continue des « coûts » de la masse salariale qui, rapidement, portera un coup fatal à nos prestations de mutuelle et de prévoyance.**

L'appel d'offres engagé par la direction a mis en lumière cette logique de moins disant social et de profonde remise en cause des acquis collectifs des salariés.

Du côté des prestataires, certains — les plus « conquérants » — se prêtent à cette logique antisociale. En réalité, pour ces derniers comme pour la direction de PI et du groupe, les engagements se résument à des promesses qui n'engagent que ceux qui commettent l'erreur de les croire !

Nous ne sommes pas dupes et nous ne nous laisserons pas tromper par les offres à durée limitée d'un assureur, d'une mutuelle low-cost et pas davantage par leurs courtiers qui s'allient pour la défense de leurs intérêts, non pas avec les salariés, mais avec la direction de Team Partners Group.

Pour sa part, **la section syndicale CGT** soutient des solutions viables à long terme, transparentes, porteuses des besoins des salariés en matière de complémentaire-santé et de prévoyance. Nous voulons une protection sociale durable et de qualité et non être les otages de la logique financière et du dumping antisocial de la direction.

Aussi, parce que notre mutuelle est un point trop sérieux pour les salariés de PI et pour leur famille pour être laissé entre les mains de dirigeants sourds à toute négociation et qui s'accordent individuellement des bonus financiers à hauteur de 120 000 euros en fin d'année, soit l'équivalent de 300 € par salarié de Presse Informatique. Nous appelons les travailleurs de l'entreprise mais aussi, ceux des autres filiales du groupe Datem, au renforcement de la mobilisation ainsi qu'à la plus grande vigilance pour le maintien de leur contrat de complémentaire-santé et de prévoyance.

Au cas où la direction du groupe Team Partners déciderait de passer en force, vos élus et la CGT vous demandent de vous préparer à vous rassembler pour la défense d'un bien commun qui nous est indispensable.

*Cauvigny le 25 novembre 2008*

## BULLETIN DE CONTACT ET DE SYNDICALISATION

Je souhaite :

prendre contact  
avec la CGT

adhérer à  
la CGT



Nom : .....

Prénom : ..... Âge : .....

Adresse postale : .....

E-mail éventuel : .....

Téléphone : .....

Profession : .....

Entreprise (nom et adresse) : .....

.....

À remettre au délégué syndical CGT M. Bernard PARISOT

☎ : 03 44 12 56 08 – e-mail : [bparisot@presse-info.fr](mailto:bparisot@presse-info.fr)